



COMMUNIQUE DE L'USP du 24 juin 2019

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES PRATICIENS HOSPITALIERS

Vous connaissez l'état de la psychiatrie publique
Vous connaissez les enjeux
VOTEZ !

Du 25 juin au 2 juillet, avec vos codes reçus par mail à partir du 7 juin 2019

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous (page 2) les listes où figurent l'USP au sein de l'intersyndicale APH – jeunes médecins.

L'USP et le SPH, unis depuis plusieurs années dans la même intersyndicale CPH au sein d'APH, puis avec le Printemps de la Psychiatrie, s'engagent à défendre avec Jeunes Médecins l'exercice des psychiatres praticiens hospitaliers titulaires et contractuels avec en particulier :

1. Le vote au parlement d'une loi globale sur la psychiatrie : la Psychiatrie est une discipline à part entière dont les spécificités doivent être reconnues dans les politiques de santé, intégrant tous les enjeux territoriaux et sectoriels.
2. Pour des mesures urgentes et pérennes contre l'état de dégradation de la psychiatrie infanto-juvénile.
3. Une reconnaissance de l'importance des échanges entre professionnels et une réflexion ouverte sur les pratiques cliniques, pour un accès facilité aux formations respectueuses des différentes bases théoriques en psychiatrie.
4. Pour une évolution des modes de financement de la psychiatrie, contre les effets pervers de tarification à l'activité et pour des moyens à la mesure des besoins.

Les unions syndicales Action Praticiens Hôpital (Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux) et Jeunes Médecins vous présentent leurs listes de candidatures afin de porter ensemble leurs valeurs communes :

- Attachement sans réserve au Service Public hospitalier

- Plan attractivité, donnant envie aux praticiens de venir et rester à l'hôpital public

- Respect du temps et des conditions de travail pour concilier vie personnelle et vie professionnelle
- Reconnaissance de la pénibilité liée à la permanence des soins
- Revalorisation des rémunérations à hauteur de la compétence, responsabilité et de l'évolution du coût de la vie

- Accès au statut unique de praticien hospitalier

- indépendant des gouvernances des établissements/GHT
- après examen national par les pairs (inscription sur liste d'aptitude)

- Indépendance professionnelle garantie par une nomination nationale

- Reconnaissance des valences et des parcours professionnels : soin, enseignement, recherche, missions institutionnelles, management
- Rôle décisionnaire des praticiens hospitaliers dans la gouvernance des hôpitaux, pour la remettre au service du soin et aux valeurs humanistes et sociales de l'hôpital public
- Représentation syndicale des praticiens au sein d'une instance locale dédiée aux conditions de travail, santé et sécurité

Pour un statut attractif et un rôle retrouvé dans la gouvernance des hôpitaux,

Pour que l'Hôpital Public et ses soignants retrouvent leur place dans la cité en 2019

Dr Marc Bétrémieux, Pdt du SPH - Dr Pascal Boissel, Pdt de l'USP - Dr Emanuel Loeb, Pdt de JM

Commission statutaire nationale (CSN) des PH en psychiatrie (Vote sur le site du CNG)

- **Marc Bétrémieux**, Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont
- **Delphine Huet – Glachand**, Centre hospitalier Les Murets, La Queue-en-Brie
- **Alexis Lepetit**, HCL Hôpital des Charpennes, Villeurbanne
- **Isabelle Montet**, Hôpitaux de Saint-Maurice
- **Jean-Pierre Salvarelli**, Centre Hospitalier Le Vinatier, Bron
- **Maria Cortes**, Centre hospitalier François Quesnay, Mantes-la-Jolie
- **Charles-Olivier Pons**, CHS Saint-Ylie Jura, Dôle
- **Marion Azoulay**, Groupe hospitalier Paul Guiraud, Villejuif
- **Paul Jean-Francois**, Groupe hospitalier Paul Guiraud, Villejuif
- **Soazic Peden - Botrel**, Centre psychothérapeutique Winnicott - CHU Brest
- **Bertrand Lavoisy**, EPSM Lille-Métropole, Armentières
- **Florence De Rohan – Chabot**, Etablissement Public de Santé Maison Blanche, Paris

Conseil de discipline (CD) des PH en psychiatrie (vote sur le site du CNG)

- **Isabelle Montet**, Hôpitaux de Saint-Maurice
- **Claire Gekiere**, CHS de la Savoie - Bassens, Chambéry
- **Marc Bétrémieux**, Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont
- **Maria Cortes**, Centre hospitalier François Quesnay, Mantes-la-Jolie
- **Monique D'Amore**, Centre hospitalier spécialisé Montperrin, Aix-en-Provence
- **Alexis Lepetit**, HCL Hôpital des Charpennes, Villeurbanne
- **Marion Azoulay**, Groupe hospitalier Paul Guiraud, Villejuif
- **Bertrand Lavoisy**, EPSM Lille-Métropole, Armentières
- **Soazic Peden - Botrel**, Centre psychothérapeutique Winnicott - CHU de Brest
- **Jean-Pierre Salvarelli**, Centre Hospitalier Le Vinatier, Bron
- **Anne-Sophie Pernel**, Centre de Santé Mentale angevin CESAME, Sainte-Gemmes-sur-Loire
- **Pierre Paresys**, Centre hospitalier Dr Schaffner, Lens

Conseil supérieur des personnels médicaux (CSPM) tous PH (vote sur le site de la DGOS)

- **Jacques Trévidic**, Pharmacie, EPSM Jean-Martin Charcot, Caudan
- **Renaud Péquignot**, Gériatrie, Hôpitaux de Saint-Maurice
- **Anne Wernet**, Anesthésie - réanimation, CH de Perpignan
- **Maria Cortes**, Psychiatrie, CH de Mantes-la-Jolie
- **François Bart**, Anesthésie - réanimation, AP-HP Hôpital Lariboisière, Paris
- **Pascale Le Pors**, Gynécologie Obstétrique, CH de Saint-Malo
- **Jean-François Cibien**, Urgences, CH d'Agen
- **Carole Poupon**, Biologie Médicale, CH de Gonesse
- **Anne Gervais**, Gastro-entérologie, AP-HP Hôpital Bichat - Claude-Bernard, Paris
- **Julien Kracht**, Cardiologue, CH de Bretagne Sud, Lorient
- **Yves Rébufat**, Anesthésie - réanimation, CHU de Nantes
- **Isabelle Montet**, Psychiatrie, Hôpitaux de Saint-Maurice
- **Hubert Parmentier**, Chirurgie viscérale, CH de Vienne
- **Anne David-Bréard**, Gériatrie, CH de Sancerre
- **Anouar Ben Hellal**, Urgences, CH de Versailles



@ActionPratHopit



@ActionPraticienHopital



@JeunesmedecinsF



JMmedecins

[L'USP et les élections professionnelles](#)